



Objet : redéploiement des personnels assistants sociaux.

Madame l'Inspectrice d'Académie,

En l'absence de recrutement de personnel et malgré le besoin criant d'accompagnement social que nous constatons tous, la FSU 77 (par la voix de ses syndicats nationaux : SNUAS-FP, SNUipp, SNUEP et SNES) refuse catégoriquement tout redéploiement des assistantes sociaux.ales à flux constant, tel que présenté lors du groupe de travail du 31 janvier dernier. Il est inacceptable de continuer à accentuer l'épuisement des personnels en place, qui souffrent depuis trop longtemps de conditions de travail dégradées. Ces professionnel.le.s sont en première ligne pour identifier et prendre en charge des situations sociales préoccupantes, et il est essentiel qu'ils et elles disposent des moyens nécessaires pour mener à bien leurs missions.

Qui se soucie de leur bien-être alors qu'ils et elles sont censé.e.s veiller sur celui des élèves et de leurs familles ?

Alors que le nombre d'établissements du second degré dans notre département ne cesse d'augmenter, aucun poste supplémentaire d'assistant.e social.e n'a été créé depuis de longues années . Actuellement, 69 personnels assistants sociaux, dont 8 occupants des postes de conseillers techniques, doivent répondre aux besoins de 132 collèges ainsi que de 8 lycées professionnels et 44 lycées généraux et technologiques. Un redéploiement sur 3 établissements au lieu de 2 aujourd'hui, amènerait pour chaque personnel une prise en charge de 1300/1400 élèves en moyenne à 1700/1800. Une situation intenable qui mettrait en péril les élèves les plus vulnérables.

Pour mémoire, nous vous rappelons que la décision-cadre n°2025-005 de la Défenseure des droits, rendue publique le 28 janvier 2025, confirme la nécessité de doter l'Éducation nationale des moyens adéquats pour assurer pleinement son rôle dans la protection de l'enfance. La Défenseure des droits rappelle ainsi l'importance d'un service social scolaire renforcé et notamment étendu au premier degré. En effet, l'absence de service social dans les écoles laisse les enseignant.e.s seul.e.s face à des situations sociales complexes, alors qu'ils et elles ne devraient pas en assumer la charge. La présence d'assistant.e.s sociaux.ales est essentielle pour prévenir les ruptures scolaires et protéger les enfants en danger.

La FSU 77 demande donc des recrutements immédiats afin que tous les établissements scolaires, et donc tous les élèves, puissent bénéficier d'un accompagnement social dans des délais décents.

Avec seulement 2700 assistant.e.s sociaux.ales pour 12 millions d'élèves à l'échelle nationale, il est évident que le service social scolaire est largement sous-doté. À l'heure où la lutte contre le harcèlement scolaire, la prévention des violences sexuelles et sexistes, ainsi que la protection de l'enfance sont érigées en priorités gouvernementales, il est urgent de donner à ces professionnel.le.s les moyens d'agir efficacement.

Voilà pourquoi, nous refusons ce redéploiement et exigeons :

- Des créations de postes d'assistant.es sociaux.ales pour la rentrée prochaine.
- Un groupe de travail pour définir la mise en place d'un service social du premier degré.

Nous appelons le ministère à prendre ses responsabilités et à cesser de considérer la prévention et la protection de l'enfance comme une simple variable d'ajustement budgétaire. La situation des élèves et des personnels ne permet plus d'attendre.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, à notre attachement sincère au service public d'Éducation.

Les syndicats sous -signés :



